



L'As de CARO

19 Côte de la Madeleine – 27000 EVREUX
Agrément n° E13 027 0014-0

Différents mode de financement de la formation préparatoire

> Modalités de paiement

Le paiement des prestations s'effectue par :

- carte bancaire chèque espèces virement

Permis A et B

Le paiement pourra s'effectuer selon l'une des quatre modalités suivantes :

- 1- avec des arrhes d'un montant de 250 euros devant être réglé après évaluation préalable faite et signature du contrat.
- 2- paiement comptant en un seul versement
- 3- à l'unité, après chaque prestation
- 4- échelonné en trois versements sans frais

Permis B en stage accéléré

Le paiement pourra s'effectuer selon l'une des quatre modalités suivantes :

- 1- avec des arrhes d'un montant de 500 euros devant être réglé après évaluation préalable faite et signature du contrat.
- 2- paiement comptant en un seul versement
- 3- à l'unité, après chaque prestation
- 4- échelonné en trois versements sans frais

Document mis à votre disposition dans nos locaux